



Cayenne, vendredi 4 mai 2018

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Objet : situation du SAMU de Guyane
PJ : Démission collectives des urgentistes du CHAR
Courrier du 29 novembre 2017

Madame la Ministre,

Par courrier en date du 29 novembre 2017 (ci-joint), je vous alertais sur les difficultés importantes rencontrées par les urgentistes du Centre Hospitalier Andrée Rosemon (CHAR) de Cayenne, susceptibles de mettre en péril le fonctionnement-même du SAMU de Guyane.

Il semble malheureusement que ce point de rupture ait désormais été atteint.

C'est ainsi que faute de réponse adaptée à leur situation, l'ensemble des médecins qui composent l'équipe médicale du service urgences-SAMU du CHAR a présenté hier sa démission (ci-jointe) à la Directrice de l'hôpital.

Il n'est nul besoin, je pense, de m'attarder sur les conséquences potentiellement dévastatrices en termes de santé publique d'une telle mesure, ni sur la crise incommensurable dans laquelle se trouverait plongée la Guyane si d'aventure un décès devait survenir en ayant pour cause directe l'arrêt du fonctionnement de ce service de soins d'urgence.

C'est pourquoi je réitère plus que jamais ma demande d'intervention auprès de vous et la prise urgente de mesures fortes, susceptibles de permettre aux urgentistes du CHAR de travailler dans des conditions acceptables et, à court terme, de les convaincre de reprendre leur activité dans les meilleurs délais.

Persuadé que vous prendrez la mesure de la situation extrêmement périlleuse dans laquelle se trouve l'hôpital de Cayenne et, par voie de conséquence, l'ensemble de la population guyanaise, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Rodolphe ALEXANDRE

Copie :

- Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République
- Monsieur Edouard Philippe, Premier ministre
- Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer